



réseau spécial

Volume 36 no 15 — 17 mai 2016

IMPORTANTES MODIFICATIONS DES COMMUNICATIONS - RRHQ

Conscœurs, confrères,

Malgré la demande formelle de la section locale 1500, de garder la possibilité de recevoir les communications et les bulletins de vote sous forme papier, le délégué du comité de retraite d'Hydro-Québec procédera au cours de la présente année par voie électronique pour toutes ses communications pour l'ensemble des participants actifs au Régime de retraite d'Hydro-Québec.

Veillez donc prendre note des changements suivants:

- Convocation électronique pour l'assemblée annuelle de retraite (applicable à compter de l'assemblée du 16 juin 2016);
- Envoi du relevé annuel du RRHQ électronique obligatoire pour toute nouvelle embauche externe;
- Envoi du relevé annuel du RRHQ électronique dès 2016 pour employés du SFCP-1500 déjà à l'emploi avec la possibilité pour ces derniers de signifier, par courriel à >RRHQ Administration, leur volonté de continuer à recevoir leur relevé annuel papier pour le futur;
- Envoi électronique de toutes les informations entourant les élections triennales (prochaines élections prévues en 2018);
- Envoi électronique de toutes autres communications que le délégué du comité de retraite doit produire dans le cadre de son mandat.

Exception: employé en absence, en maladie ou en libération longue durée: le mode de communication demeurera papier pendant son absence ou sa libération, et ce, pour toutes les communications devant être produites par le délégué (convocation à l'assemblée annuelle, relevé annuel, élection, etc).

Solidairement,

Fiers de notre passé
MAÎTRES DE NOTRE AVENIR

Richard Perreault, Sylvain Dubreuil,
Président provincial Secrétaire général